

Déclaration Liminaire de la Formation Spécialisée Ministérielle du 28 juin 2023

La séance est présidée par: Monsieur Patrick SOLER président de la FS CSA M et Monsieur MAIRE Xavier Chef de service RH du MASA

Participants FO Agriculture: Catherine HOBENICHE - Soizic BLOT- Jean-Christophe LEROY - Emmanuel CHARASSE -

Déclaration liminaire

FO AGRICULTURE

Formation Spécialisée du MASA du 28 juin 2023

Une nouvelle ère, mais un regard en arrière !

Monsieur le Président,

Comme notre titre l'évoque, nous voici entrés dans une nouvelle ère du dialogue social à plusieurs titres : des instances renouvelées, mais aussi de nouvelles dénominations, la formation spécialisée réunie ce jour actant la fin de notre comité hygiène sécurité et conditions de travail du MASA et dont les travaux ont permis d'œuvrer au respect et à l'amélioration du quotidien des agents du MASA.

Pour **FO Agriculture** le rôle des CHSCT, désormais simple formation spécialisée, n'est pourtant pas à reléguer au second plan et les travaux des dernières années nous l'ont démontré, si l'en avait été nécessaire. Les enjeux du moment sur fond de crises sociale, économique, environnementale, sociétale... ne sauraient être ignorés.

Si nous nous engageons dans une nouvelle instance, nous insistons pour conserver une continuité de nos réflexions, de nos travaux.

Nous soulignons l'importance de disposer de moyen nécessaire pour exercer notre rôle de représentant du personnel à la FS-SSCT du MASA.

Les crises de ces dernières années ont mis en évidence l'importance de cette instance et la réactivité que cela implique. L'heure était au bilan lors de notre dernier CHSCT, celui-ci nous a montré même si le PNP était en parti réalisé, des travaux restaient à finaliser. Notamment sur le sujet de la médecine de prévention, sur l'exposition aux risques chimiques et les situations de handicap.

Aujourd'hui les agents subissent de nombreuses pressions dans leurs missions par les professionnels mais également par la hiérarchie. En effet le manque d'effectifs dans les services, les restructurations, les réorganisations, la complexité de l'administration en termes de RH y contribuent fortement. Les agents ont besoin de retrouver du sens à leurs missions et leurs métiers.

Concernant l'enseignement, **FO Agriculture** dénonce que le pacte enseignant ne fait qu'aggraver la situation des enseignants, des directeurs et CPE :

Ce pacte remet en question le droit à une carrière stable tel que garanti par nos statuts.

Il s'agit d'un changement radical qui dénature l'esprit même du statut d'agent de la fonction publique. De manière insidieuse, ce dispositif acte aussi la chute prévisible des pensions de retraite versée aux enseignants et CPE.

En signant ce « pacte », les enseignants et CPE vont se retrouver sous l'emprise directe du chef d'établissement, responsable de la répartition des missions et des ressources.

Le "pacte" risque aussi d'induire de la concurrence entre les personnels et de renforcer les inégalités Femmes/Hommes. Cela risque d'être une nouvelle source de RPS.

FO Agriculture refuse « le travailler plus pour gagner plus ».

D'autre part, nous avons encore eu dernièrement des alertes sur les agressions subit par les agents dans la Nièvre, en Pyrénées-Atlantiques et dans le Gers. Ces agressions sont toujours sources de RPS, et il ne faut pas oublier que les agents peuvent avoir des conséquences sur leur santé bien après les agressions, ils sont en mesure de faire une déclaration d'accident de travail post traumatique jusqu'à deux ans après les faits.

Malgré les instructions et les fiches pratiques qui avaient été élaborées alors, il existe toujours des situations où les agents ne bénéficient pas de ce soutien. Contexte économique, politique ou sensiblerie envers certains publics, rien ne saurait motiver le manque d'accompagnement et encore une fois de soutien d'agents agressés. Nous demandons à ce que ces directives soient respectées.

Nous souhaitons également aborder le sujet des conseils médicaux, **FO Agriculture** souhaite s'assurer que l'ensemble des conseils médicaux seront en capacité de fonctionner dès ce 1^{er} juillet : vote des représentants des personnels, mise en place des instances, formation des membres à proposer et à assurer par l'administration et comment sera effectué le suivi de ces instances

Il serait bon de préciser l'articulation entre les différentes FS de réseaux et la FS du MASA.

Pour **FO Agriculture**, nous attirons votre attention, il est important que toutes les problématiques soient traitées sans exception et qu'une transversalité soit effective pour la FS du MASA.

FO Agriculture demande que le BASS effectue un bilan des FS de réseaux, dont la périodicité reste à déterminer, à la FS du MASA, afin de s'assurer qu'aucun sujet ne soit écarté, où ne subisse un renvoi entre les instances.

Le secrétaire de la FS-SSCT du MASA est pour nous le garant de la bonne articulation entre les secrétaires de FS de réseaux, l'ensemble de instances et de l'administration, à ce titre il doit bénéficier du temps de décharge nécessaire pour exercer sa mission.

Le retour de l'humain, du dialogue et de la proximité est primordial, alors donnons les moyens d'y parvenir.

Merci pour votre attention.

Les représentants Force Ouvrière

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr



Être solidaires et avancer ensemble
Résister – Revendiquer – Reconquérir